

Commune de QUINSON

PROJET PEDAGOGIQUE ANNEE 2022/2023

Centre de Loisirs et accueils périscolaires 3/12 ans

Valant règlement intérieur

Eugénie Espitalier
01/09/2022



2022 – 2023

40 enfants de 3 à 12 ans

L'EQUIPE

LA DIRECTION :

Eugénie Espitalier, Directrice

Animatrice Territoriale
BPEJS loisirs tout public

L'EQUIPE D'ANIMATION :

ANNEE 2020 -2021		
Lise	Accueil périscolaire	BAFA
	Mercredis et vacances scolaires	
Sabine	Accueil Périscolaire	CAP Petite enfance
Nathalie	Accueil périscolaire + ATSEM	CAP Petite enfance

L'EQUIPE D'AGENTS TECHNIQUES :

Virginie : entretien des locaux et remplacement service de restauration

L'AGENTS ADMINISTRATIF :

Nathalie : service administratif

LES LOCAUX :

Situés à Quinson dans les Alpes de Haute Provence (04), les locaux appartiennent à la commune de Quinson. Ils sont agréés pour l'accueil des enfants de – moins de 6 ans.

- Le centre de loisirs, Rue du var ; N° DDCSPP : 041581001
- L'école, Place de la mairie, N° DDCSPP : 041581005
- La bibliothèque, rue du var N°DDCSPP : 041581008
- La salle polyvalente l'Emancipatrice, zone artisanale, N°DDCSPP : 041581007

LES ACTIVITES SE DEROULENT :

- Dans le centre de loisirs qui est composé d'une salle d'accueil multi activités, d'une cuisine, de sanitaires, d'une salle de jeux et du bureau de direction
- Dans l'école de Quinson qui est composée d'une cour équipée de sanitaires, d'un réfectoire, d'un dortoir et d'un préau
- Dans la salle polyvalente de Quinson
- Dans la bibliothèque intercommunale

LES HORAIRES

Les accueils

Le matin	07h20/08h30 (sur demande)
Le midi	11h40/13h05
Le soir	16h00/18h00

Le mercredi et les vacances

Pré-accueil du matin	07h20/08h00 (sur demande)
Centre de Loisirs 6/12 ans	08h00/18h00
La marelle enchantée 0/5 ans	8h00/18h00
Départ navette	09h00 (sur demande)
Retour navette	17h30 (sur demande)

L'accueil administratif du lundi au vendredi

En mairie	08h00/11h30
-----------	-------------

Les accueils fonctionnent du lundi au vendredi toute l'année sauf les deux semaines des vacances de Noël, soit 243 jours en 2021.

LES MODALITES D'INSCRIPTION

ACCUEILS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

- Une fiche d'inscription annuelle (feuille orange)
- La photocopie du carnet de santé à jour des vaccinations.

A retourner en mairie au plus tard le premier jour de présence de l'enfant

Un courrier annuel sera adressé aux familles mi-aout avec autant de fiches d'inscription que d'enfants scolarisés.

Fréquentation le matin et le soir

Les familles indiquent si l'accueil est régulier.

Lorsque celui-ci est ponctuel, la famille doit adresser un message texte, avant 12h, au 06 81 68 38 04 pour la demande d'accueil et informer l'école. Le centre de loisirs valide la disponibilité pour l'accueil par retour de message.

Fréquentation le midi

- L'inscription s'effectue une seule fois pour l'année avant la rentrée scolaire, auprès du secrétariat de la mairie. Les jours de repas réservés seront identiques chaque semaine.
- Tout repas qui ne sera pas annulé 3 jours ouvrés auparavant sera facturé.
- En cas de maladie de l'enfant, les repas suivant la réception du certificat médical ne seront pas facturés.
- L'inscription occasionnelle d'un enfant sera possible en retournant le dossier complet et en faisant la réservation 3 jours ouvrés auparavant.

Fréquentation les mercredis et les vacances scolaires

Les familles reçoivent le programme par mail ou en version papier. Avant chaque période un message texte est envoyé aux familles afin d'évaluer aux mieux le nombre d'enfants à accueillir.

Les séjours :

L'inscription s'effectue en mairie, les familles doivent s'acquitter à minima de 25% du montant du séjour à l'inscription.

LA MARELLE ENCHANTEE

- Un dossier d'inscription est disponible en mairie
- Pour les informations <https://lamarelleenchantee.ovh> ou 04 92 77 50 14

Fréquentation des mercredis et des vacances

Remplir le planning en ligne ou en version papier avant le 15 du mois précédent.

La navette municipale : si la famille utilise la navette municipale elle doit inscrire sur le planning l'amplitude horaire suivante 09h15/17h15.

LES TARIFS

Pour les enfants de Quinson

Les tarifs sont calculés en appliquant au quotient familial un taux d'effort (délibération du 19 octobre 2020). *En l'absence des documents permettant le calcul du quotient familial les tarifs maximums seront appliqués.*

- **Accueil du matin** : de 0.30 € à 1,50 €
Petit déjeuner inclus
- **Accueil du midi** : de 1 € à 5,50 €
Repas inclus
- **Accueil du soir** : de 0,50 € à 2 €
Goûter inclus
- **Centre de loisirs** : de 5 € à 15 €
Goûter inclus et
Repas à fournir par les familles
- **Séjours** : fixé par délibération.

Pour les enfants extérieurs à Quinson

Les mêmes tarifs s'appliquent aux familles extérieures pour les accueils du matin, du soir et du centre de loisirs dans la limite des places disponibles.

La priorité d'accueil est donnée aux enfants de Quinson et aux enfants scolarisés à l'école de Quinson.

L'accueil du midi : 4.30 € fixé par convention avec la commune de St Laurent du verdon.
Aux mêmes tarifs que Quinson pour la commune d'Esparron de verdon

Pour les bénéficiaires de l'Aide au Temps Libre

Centre de loisirs : 7,00 €

Reste à charge de la famille de 2,50 € à 3,99 €.

1. Une facture éditée en début de mois

- L'accueil du midi pour le mois à venir en fonction du nombre de repas réservés.
- Les activités Enfance Jeunesse du mois écoulé en fonction du nombre de présence de l'enfant.

2. L'Aide aux Temps Libre est déduite à la facturation.

3. Les paiements devront être adressés directement au Trésor Public.

Les familles peuvent payer par virement bancaire, chèque à l'ordre du trésor public ou en espèces auprès du magasin « Galeries Modernes » à Riez.

OBJECTIFS GENERAUX

En appui sur le projet éducatif, notre projet pédagogique place le bien-être et l'éducation au « vivre ensemble » au centre de tous les temps de l'enfant. Via une démarche participative et une pédagogie active, nous tenterons d'amener les enfants à s'approprier des savoirs et savoir-faire nouveaux et à développer des attitudes allant dans le sens des valeurs communales qui sont : la solidarité, la convivialité et la mixité sociale et de genre, l'égalité.

Passer son temps libre au centre de loisirs est l'occasion de s'enrichir différemment, de découvrir de nouveaux paysages, de nouvelles cultures et de nouvelles personnes.

A travers les différents temps d'accueils, les loisirs individuels et collectifs, les expériences nouvelles, l'organisation des temps de vie quotidienne, seront les moyens pédagogiques prédominants utilisés par l'équipe pédagogique pour contribuer à l'éducation et à l'enrichissement des enfants.

Chaque enfant compte pour un dans notre centre de loisirs, dans un cadre laïque il doit pouvoir s'exprimer, critiquer et proposer librement. Il est pris en compte selon son âge et toutes ses particularités qu'elles soient de santé, de culture, d'envies ...

A l'inverse de rendre les enfants consommateurs d'activités, nous rendrons l'enfant co-auteur et acteur des activités et de l'organisation de la vie collective et quotidienne.

Nous tenterons, dans tous les moments, de réduire les inégalités et de permettre à chaque enfant de se sentir capable d'aborder et de réussir dans tous les domaines d'activités : sportif, artistique, scientifique.

Notre projet équilibre les temps nécessaires au bien-être de chacun :

- les temps par rapport à soi-même où l'on s'organise selon ses envies sans pression ni contrainte extérieure
- les temps en petits groupes où chacun se connaît davantage, où l'esprit d'équipe aide à réaliser un projet commun,
- les temps en plus grands groupes où l'on échange et rencontre d'autres enfants de son âge, les temps avec tout le centre où tout le monde a une place.

Autour des valeurs précitées, notre projet tentera à ce que chacun, les enfants, tous les adultes, l'équipe d'animation, l'équipe technique et la direction, s'épanouissent dans cette aventure humaine et collective.

LES TEMPS D'ACCUEILS PERISCOLAIRES :

« Être en sécurité, se détendre, pratiquer une activité »

Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis le matin, le midi et le soir. Une attention particulière sera apportée aux plus jeunes surtout en début d'année scolaire afin de garantir leur adaptation dans la structure.

Les accueils périscolaires sont des temps de détente et de loisirs. L'enfant doit pouvoir petit déjeuner, déjeuner et goûter dans une ambiance conviviale et tranquille, à son rythme.

Des ateliers de pratiques artistiques, sportives et culturelles seront proposés le soir.

L'animateur assurera le lien entre l'école et la famille.

L'ACCUEIL DU MATIN

Horaires	Temps	Objectifs	Organisation et moyens pédagogiques	Rôle de l'animateur et direction
7h20/8h30	Ouverture de l'accueil	Se réveiller en douceur, être en confiance Prendre son petit déjeuner	Accueil individuel Mise à disposition d'activités autonomes Petit déjeuner échelonné	Prépare le petit déjeuner Accueille et rassure Assure le lien avec les parents
8h15	Fin de l'activité	Ranger le centre Passer aux toilettes Se préparer à partir	Lecture collective. Habillage	Lit une histoire Aide les enfants à ranger
8h30	Départ pour l'école	Sécurité	Déplacement groupé à pied.	Garantie la sécurité Assure le lien avec l'enseignant.

L'ACCUEIL DU SOIR

Horaires	Temps	Objectifs	Organisation et moyens pédagogiques	Rôle de l'animateur et direction
16h	Gouter dans la cantine	Se nourrir et échanger dans la convivialité.	Passage aux toilettes. Les enfants organisent le goûter	Accueille et rassure, goûte avec les enfants, présente l'activité du soir
16h30	Départ pour le centre	Sécurité	Déplacement groupé à pieds. Rituel d'arrivée au centre.	Garantie la sécurité
17h00	Activités par âges	Découvrir, s'initier, approfondir	Ateliers par tranches d'âges et ludothèque (maternelle et élémentaires)	Propose, organise, prépare et anime
17h45/18h	Accueil des familles	Détente, prendre un temps pour soi en fonction de ses envies. Se projeter pour la journée du lendemain.	Activités libres en fonction des envies	Accueille et informe les familles Présente la journée du lendemain

LA PAUSE DU MIDI

90% des enfants de l'école y participent, un groupe composé de parents, d'enseignants, d'élus et de personnel municipal en a défini les objectifs et l'organisation. Ce groupe évalue la mise en œuvre du projet tout au long de l'année.

Les objectifs spécifiques de la pause du midi

1. **Prendre plaisir à manger de tout.**
2. **Manger à son rythme.**
3. **Être disponible pour la reprise des apprentissages de l'après-midi.**
4. **Permettre à l'enfant de se reposer.**

LA PAUSE DU MIDI 3/6 ANS

Horaires	Temps	Objectifs	Organisation et moyens pédagogiques	Rôle de l'animateur et direction
11h30	Passage aux sanitaires	Apprentissage de l'hygiène Développer l'autonomie	Passage aux toilettes Lavage de mains	Aide l'enfant à se laver les mains. S'assure qu'il ne s'est pas mouillé. Incite l'enfant à aller aux toilettes
11h40/12h30 (50 min)	Repas	Se nourrir Prendre plaisir à manger Echanger dans la convivialité. Développer l'autonomie	Découvrir de nouveaux goûts. Être installé confortablement Aménager l'espace Choisir sa place Connaitre les règles de vie L'enfant participe au service	Aide l'enfant à se placer Mange avec les enfants Sert l'enfant Fait vivre les règles de vie Favorise l'autonomie de l'enfant (service de l'eau, du pain, distribution des desserts, débarrassage) Il incite l'enfant à goûter et à manger. Il sait ce que l'enfant a mangé
12h30/12h40	Passage aux sanitaires	Idem	Idem	Idem
12h40/13h00 (20 min)	Temps libre	Se détendre Jouer Rêver Se défouler	Pôle de jeux libres Caisses pédagogiques	Assure la sécurité du pôle de jeux libres Prépare les caisses pédagogiques.
13h00/13h05	Retour au calme	Se préparer à rentrer en classe Assurer la transition affective de l'enfant.	Entrée échelonnée dans la classe	Aide chaque enfant à ranger et l'envoi dans la classe.

DEROULEMENT DU REPAS 1^{ER} SERVICE

Les enfants s'installent librement

L'entrée est servie à l'assiette sur les tables.

L'animatrice débarrasse et sert le plat chaud.

L'animatrice débarrasse et sert le dessert

L'animatrice fini de débarrasser et fait sortir les enfants

LA PAUSE DU MIDI 7/11 ANS

Horaires	Temps	Objectifs	Organisation et moyens pédagogiques	Rôle de l'animateur et direction
11h30	Préparation des activités 6/11 ans	Garantir un début d'activité serein et efficace.	Préparer le matériel Aménager les espaces	S'assure que les espaces sont sécurisés : organise le matériel dans les différents espaces
11h40	Accueil 6/11 ans	Assurer la transition affective de l'enfant. Informé l'enfant	Constitution des groupes d'âge. Rituel d'accueil	Récupère les enfants de son groupe.
11h45/12h15 (30 min)	Temps libre 6/11 ans	Se détendre Jouer Rêver Se défouler	1 pôle de jeux libres	Assure la sécurité du pôle de jeux libre.
			1 activité dirigée (possibilité de sortie, en fonction du menu)	Prépare et anime l'activité dirigée.
12H15	Passage aux sanitaires 6/11 ans	Respecter les règles d'hygiène Développer l'autonomie	Passage aux toilettes Lavage de mains	Accompagne l'enfant Vérifie la propreté des mains
12h20/13h00 (40 min)	Repas 6/11 ans	Se nourrir Prendre plaisir à manger Echanger dans la convivialité Développer l'autonomie	Découvrir de nouveaux goûts. Être installé confortablement Aménager l'espace Choisir sa place Connaitre les règles de vie L'enfant participe au service et au débarrassage.	Aide l'enfant à se placer Mange avec les enfants Sert l'enfant Fait vivre les règles de vie Favorise l'autonomie de l'enfant (service de l'eau, du pain, distribution des desserts, débarrassage) Il incite l'enfant à goûter et à manger. Il sait ce que l'enfant a mangé Il organise le service et le débarrassage.
13h00/13h05	Lavage de mains et retour au calme	Respecter les règles d'hygiène Se préparer à rentrer en classe Assurer la transition affective de l'enfant.	Constitution des groupes d'âge Rituel de fin	Fait le lien avec l'enseignant

DEROULEMENT DU REPAS 2EME SERVICE

1 animatrice range la cour avec les enfants puis va au lavage de mains.

1 animatrice va au lavage de mains puis à la porte du réfectoire.

L'animatrice entre dans le réfectoire avant les enfants

Les enfants vont se placer librement.

Le vendredi l'animatrice remplit le tableau des SERVICES ENFANTS pour la semaine.

L'enfant au SERVICE ENTREE sert toutes les tables

1 animatrice l'aide au caisson froid.

L'enfant au SERVICE PLAT emmène le chariot du 1^{er} service dans l'office et sert le plat chaud.

1 animatrice débarrasse les plats d'entrées.

1 animatrice aide au caisson chaud et appelle les enfants table par table.

Chaque enfant débarrasse son assiette dans les seaux poubelles, puis va se faire servir au chariot.

Par table les enfants débarrassent les assiettes en pile avec les déchets dans l'assiette du haut, les fourchettes et les couteaux séparés.

1 enfant/table au SERVICE DESSERT débarrasse les piles sur le chariot et apporte le dessert.

1 enfant/table au SERVICE LAVETTE débarrasse les verres et les carafes et passe la lavette.

1 animatrice reste dans le réfectoire

1 animatrice va au lavage de mains avec le reste des enfants, elle s'assure que l'enseignant et dans sa classe avant d'y envoyer les enfants.

PLAN D'AMENAGEMENT DU REFECTOIRE



**Coin repas 3/6 ans
11 enfants + 1 adulte**



**Coin repas 7/11 ans
17 enfants + 2 adultes**



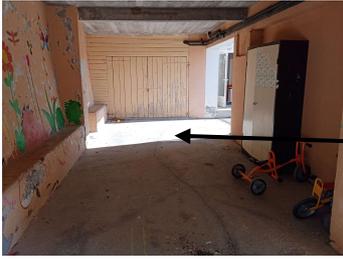
Desserte propre : Eau + pain + serviette



Chariot de Service

**Desserte sale : seau poubelle + seau 2 lavettes vertes
+ 4 paniers couverts**

PLAN D'AMENAGEMENT DE LA COUR



Garage à vélo
Espace jeux de manipulation :
cerceaux, corde à sauter, cirque.



Espace vélo Mater
Sports collectifs : basket, foot, volley



Espace vélo Mater
Jeux collectifs



Espace dessin et arts plastique
Espace calme
Lecture



Espace jeux libres
Espace jeux symboliques



Espace roues et toupies
Jeux au sol

PLAN D'AMENAGEMENT DE LA SALLE D'ACTIVITES

« Chercher c'est comprendre ! Comprendre c'est apprendre ! »

Une salle multi-activités est partagée avec l'école et les associations.

Elle est équipée d'un espace lavabos, d'îlots de tables et de chaises et d'espace de rangement.

L'utilisation de l'espace se fait dans le respect des activités et du matériel de chacun. Le matériel et les fournitures peuvent être mutualisés dans un esprit d'économie ; d'écologie et de gestion de l'espace. Le rangement et le gros nettoyage de la salle sont à la charge de l'utilisateur.



On joue !
On apprend !
On range !

PLAN DE PREPARATION DES REPAS

« Comme au restaurant ! »

Horaires	Activités	Rôle de l'agent	Observations
9H15	Arrivée des plats	Vérifie le nombre de repas	Le livreur effectue le relevé de température 0° à 6° C
	Appel dans les classes	Demande qui mange à la cantine. Alerte si problèmes d'approvisionnement.	
9h30	Remise en température	Garantit la chauffe des aliments dans le respect des règles d'hygiène alimentaires	Les aliments doivent passer de 10°C à 65°C en 1H
9h30/10h	Entretien réfectoire	Nettoyage et désinfection des tables et des chaises utiliser pour le goûter	
		Nettoyage et désinfection des lavabos Balayage des sols Vaisselle goûter	
10h/11h40	Activité de restauration	Changement de tenue	
10h/10h30	Préparation réfectoire	Mise en place des tables/chaises + couverts	Cf plan d'aménagement
		Desserte propre	
		Desserte sale	
10h30/11h30	Préparation des entrées et des desserts	Dressage des entrées au plat pour 2 ^{ème} service et stockage au frais.	
		Dressage du fromage au plat/table	
		Dressage des desserts à l'assiette pour tous.	
11h35	Préparation Caisson chaud	Prise de température à la sortie du four (55°C/60°C]	
	Préparation Caisson Froid	Sortir les produits frais du frigo et les mettre en caisson.	
		Dressage des entrées à l'assiette pour les maternelles	
11h40	Le repas est prêt au service	Déposer les 3 chariots pour le service	

Pour donner envie aux enfants de manger

- Soigner la présentation des aliments (décorer les assiettes et les plats)
- Proposer le fromage en début de repas.
- Couper les fruits.
- Respecter les grammages en fonction des âges.
- Organiser des pique niques,
- Repas à thème.
- Manger dehors

PLANNING D'ACTIVITE TYPE ET ROTATION DES SERVICES

Les activités sont organisées en fonction du menu et des effectifs de chaque groupe. Elles sont préparées en amont par l'équipe d'animation et répondent aux objectifs de la pause du midi.

Elles sont définies par période selon un planning hebdomadaire, chaque jour une activité différente est proposée, une fois par semaine chaque groupe part en sortie le plus souvent au jardin public.

Afin que les enfants de CP puissent partager la pause du midi avec les autres enfants des classes élémentaires une rotation des enfants par classe s'effectue sur les services de restauration. Les animatrices tournent également sur chaque période afin de connaître l'ensemble des enfants et de diversifier les propositions d'activités.

Les rotations des services de restauration débutent à la rentrée des vacances d'automne. Les enfants de maternelle restent toujours au premier service et l'animatrice qui est également l'ATSEM reste sur ce service aussi longtemps que nécessaire à la sécurité affective des plus petits. Les effectifs de chaque service sont équilibrés.

Les animatrices sont réparties sur les deux services en fonction des effectifs, des besoins du groupe et des activités proposées. L'animatrice qui est seule avec un groupe reçoit le soutien et le renfort d'une de deux autres en fonction des besoins.

LES MERCREDIS ET LES VACANCES SCOLAIRES :

« Vivre et faire ensemble, s'épanouir, découvrir »

Les enfants à partir de 6 ans peuvent être accueillis au centre de loisirs.

Les enfants de 3 à 6 ans seront accueillis au multi-accueil parental « La Marelle Enchantée » situé à Montagnac-Montpezat et une navette parentale sera organisée afin de garantir l'accès à tous.

Les enfants de 3 à 6 ans pourront être accueillis durant les trois semaines de fermeture estivale de « La Marelle Enchantée » au mois d'août.

LA JOURNEE TYPE PROPOSEE

Horaires	Temps	Objectifs	Organisation et moyens pédagogiques	Rôle de l'animateur et direction
8h à 9h30	Accueil à Quinson	Détente, réveil en douceur, faire connaissance, s'approprier sa journée.	Ateliers ouverts, aménagement de l'espace	Accueille et rassure Présente la journée
8h45	Départ Navette	Sécurité, ponctualité, accueil et communication	Minibus, téléphone des parents, liste des enfants	Vérifie l'installation des enfants. Conduit le minibus
9h30	Présentation de la journée	Se repérer dans le temps	Présentation orale, affichage	Explique et présente Chante
9h45	Préparatifs et rangement du centre	Bien être et vivre ensemble	Par espaces	Accompagne les enfants, fait avec. Finalise et vérifie
10h	Vie et projet d'équipe	Construire et progresser ensemble. Prise en compte de tous.	Projet d'équipe de 6 à 10 enfants	Référent, rassure, motive, impulse, anime et repère les avancées et les difficultés
11h30	Activités au choix ou départ en pique-nique	Selon l'envie	Organisé par groupe d'âge	Encadre, surveille, organise, régule.
12h15	Repas du midi	Se nourrir, convivialité et échange	On choisit sa place	Déjeune, partage le repas et les échanges avec les enfants. Veille au calme Chante et joue
13h	Temps libre et/ou temps calme	Se ressourcer selon ses besoins	Espaces de liberté sécurisés	Veille au respect du temps de chaque enfant
14h	Activités en groupe d'âge	Se rencontrer, se confronter, échanger et découvrir	Sortie, grands jeux, ateliers, baignade ...	Propose, organise, prépare et anime
16h30	Goûter	Se nourrir et échanger dans la convivialité.	Les enfants organisent le goûter	Goûte avec les enfants Suscite la participation
16h45	Réunion d'équipe de référence	Mesurer tout ce qui est fait, critiquer pour avancer, être entendu	En petite équipe, dialogue, expression...	Anime la discussion, veille à la participation de toute son équipe
17h30	Retour Navette	Retour sur la journée passée à la Marelle	Accueil au centre de loisirs	Retour journée. Transmission des informations
17h à 18h	Accueil des familles	Détente, prendre un temps pour soi en fonction de ses envies. Se projeter pour la journée du lendemain.	Ateliers ouverts, aménagement de l'espace Affichage	Accueille et informe les familles Présente la journée du lendemain

LES REPERES POUR LES ENFANTS :

. **L'ÉQUIPE DE REFERENCE** : composée de 8 à 10 enfants environ du même âge, équilibrée entre filles et garçons, d'un animateur **référent**.

. **LE GROUPE** : composé de 12 à 20 enfants maximum de la même tranche d'âge avec 2 animateurs référents.

L'IMPLICATION DES ENFANTS

LA REUNION D'ÉQUIPE DE REFERENCE :

Pour mesurer le bien être de chaque enfant dans la journée, pour lui permettre de s'exprimer, pour l'associer aux décisions du vivre ensemble et aux choix des projets d'activités de son équipe, l'animateur de référence réunit quotidiennement son équipe d'enfants pour faire un point sur la journée passée.

S'il y a plusieurs équipes d'enfants :

LES DELEGUES : dans chaque équipe, deux délégués sont élus et siègent au conseil de centre.

S'il n'y a qu'une équipe d'enfants (8 à 10 enfants) :

Elle se regroupe en **CONSEIL D'ENFANTS** au moins une fois par cycle d'activités : Pour décider des activités, de certaines règles du vivre ensemble dans le groupe, de l'organisation de la vie quotidienne, la préparation des sorties. Le conseil d'enfant se réunit avec son animateur référent et un membre de l'équipe de direction.

LE CONSEIL DE CENTRE : Afin de faire le point sur le déroulement du centre et de prendre des décisions qui concernent tout le monde (enfants et adultes) soit sur les activités, les grandes journées, les repas... le conseil se réunit avec tous les délégués enfants ou le conseil d'enfants, les animateurs référents, la direction, les parents volontaires, le maire.

L'IMPLICATION DES FAMILLES :

Les familles seront impliquées au quotidien dans l'organisation et les projets du centre de loisirs. Cette implication permettra de :

- Reconnaître le parent comme premier éducateur de l'enfant
- Créer un lien de confiance entre les familles et l'équipe d'animation.
- Diversifier les propositions d'activités faites aux enfants.

CONCERNANT LA VIE QUOTIDIENNE :

Les parents participeront à l'aménagement, l'embellissement et à l'entretien du centre de loisirs par la réalisation de petits travaux. Ils seront sollicités pour l'accompagner aux sorties ou aux activités nécessitant un encadrement complémentaire de l'animatrice. Ils proposeront et co-organiseront les manifestations annuelles.

CONCERNANT LES ACTIVITES :

Au minimum une fois par an, les familles seront réunies afin que chaque parent puisse proposer une activité au sein du centre de loisirs soit sur les temps accueils périscolaires, soit les mercredis ou les vacances scolaires. La directrice du centre organisera l'activité et accompagnera les parents qui le souhaitent afin que leur intervention soit une réussite.

L'IMPLICATION DES ASSOCIATIONS :

Le mouvement associatif du village est très actif ; il rassemble notamment la part de population du village la plus nombreuse qui est composée de jeunes retraités. Ces bénévoles pourront, en appui sur le projet éducatif et pédagogique, venir soutenir, animer et accompagner des initiatives et des actions du centre de loisirs.

Le centre de loisirs pourra quant à lui s'inscrire dans des actions proposées par les associations du village afin de développer les liens intergénérationnels. Les enfants et les animateurs pourront s'initier à la démarche citoyenne et démocratique sur laquelle est basé le fonctionnement des associations lois 1901.

Les associations de pratiques artistiques, culturelles et sportives du village et des villages à proximité seront privilégiées dans la mise en œuvre de partenariat durable.

LES ACTIVITES

DES GRANDS PROJETS D'ACTIVITES A CHAQUE PERIODE :

« Créer l'envie, apprendre en s'amusant »

Un thème sera défini par l'équipe pédagogique pour chaque période d'activités.

Celles-ci sont réparties entre périodes scolaires et vacances scolaires tout au long de l'année.

- 1^{er} thème : 7 semaines de septembre à octobre
- 2^{ème} thème : Vacances d'Automne
- 3^{ème} thème : 7 semaines de novembre à décembre
- 4^{ème} thème : 6 semaines de janvier à février
- 5^{ème} thème : Vacances d'Hiver
- 6^{ème} thème : 6 semaines de mars à avril
- 7^{ème} thème : Vacances de Printemps
- 8^{ème} thème : 10 semaines de mai à juillet
- 9^{ème} thème : Vacances de Juillet
- 10^{ème} thème : Vacances d'Août

LES ACTIVITES SPECIFIQUES : « Découvrir, se dépasser et prendre plaisir à progresser »

Découverte d'une nouvelle activité, initiation, progression et réussite.
Des stages de pratiques artistiques et sportives seront régulièrement proposés.

LES MINI CAMPS ET SEJOURS : « Apprendre à partir ensemble »

Préparation matérielle du camping, conception des menus et fabrication des repas, organisation des activités ; il s'agit de développer chez les enfants, l'esprit d'initiative et de l'autonomie.

LA BAIGNADE : « Bien dans son corps, bien dans l'eau ! »

L'équipe pédagogique tentera par tous les moyens de donner accès à la baignade et au bien-être dans l'eau.

L'ÉCOLOGIE : « Être solidaire avec la Planète ! »

L'équipe pédagogique mettra en place dans tous les temps de vie quotidienne et d'activités une démarche éco-responsable. En veillant, au tri sélectif, à l'utilisation du moins de déchets possibles, à la pratique d'activités non polluantes, etc...

LA VIE QUOTIDIENNE

LES REPAS :

« Répondre aux besoins nutritionnels, favoriser l'échange et la convivialité »

Les repas prévus par la famille doivent répondre aux besoins nutritionnels de l'enfant et s'adapter au programme de la journée.

Ils sont partagés en priorité sur l'espace extérieur si la météo le permet.

Les enfants choisissent leur place selon leurs affinités.

L'équipe d'animation se répartit aux tables des enfants pour favoriser les échanges et veiller au bon déroulement des repas.

LES REPAS A THEME : ils sont préparés par les enfants et les animateurs et permettent de découvrir de nouvelles saveurs dans une ambiance festive.

LES GOUTERS PARTAGES :

Ils sont fournis par les parents sur la base d'un menu édité par la directrice.

Chaque famille est sollicitée pour une période donnée par l'animateur pour apporter un élément composant les goûters des enfants. Cette organisation permet de partager un goûter commun.

LE SUIVI SANITAIRE :

Il est assuré par chaque animateur qui a la responsabilité de gérer la bobologie, de tenir le cahier d'infirmerie à jour, de faire le réassort des trousse de pharmacie.

Si l'enfant à un traitement ou un PAI, la directrice doit s'assurer des modalités d'administration et/ou de suivi.

LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES ENFANTS, PAR LES ANIMATEURS

Si des difficultés de comportement sont rencontrées, l'enfant doit pouvoir en exprimer la cause et être pris en compte par les adultes. L'animateur et l'équipe de direction cherchent le moyen de remédier à la situation tout en respectant la dignité de tous les enfants. Les enfants ne peuvent être humiliés, insultés, violentés. La punition sera évitée par tous les moyens pédagogiques possibles, l'équipe y préférera la sanction réparation.

LA MISE ŒUVRE DE LA SECURITE PAR LES ANIMATEURS

Les enfants confiés par leurs parents sont sous la responsabilité et la protection de l'équipe d'animation dans tous les moments d'activités et de vie quotidienne. Ils doivent être informés par les animateurs des règles de sécurité avant de débiter une activité.

POUR VEILLER A LEUR PROTECTION L'ANIMATEUR DOIT APPLIQUER LE COQ !

Il s'agit de toujours pouvoir répondre à ces 3 questions :

1. Combien j'ai d'enfant sous ma responsabilité ?
2. Où sont les enfants que j'ai sous ma responsabilité ?
3. Que font les enfants que j'ai sous ma responsabilité ?

Pour chaque enfant accueilli l'animateur doit vérifier qu'il a une fiche d'inscription à jour. Il doit garantir la tenue soigneuse et rigoureuse des listes de présence.

EN CAS D'ACCIDENT

« JE FAIS LE 1ER PAS »

PROTEGER – ALERTER – SECOURIR

LA LISTE DES NUMEROS D'URGENCE ET UTILES EST AFFICHEE DANS LE CENTRE.

PROTEGER :

- En premier lieu il faut toujours assurer sa propre sécurité,
- Puis la sécurité du groupe d'enfants pour ne pas créer un sur accident
- Et celle de la ou des victimes de l'accident

ALERTER

- Appelez le 112, 15, 18
- Communiquez votre nom et votre numéro de téléphone
- Décrivez la nature de l'accident et sa localisation le plus précisément possible
- Indiquez le nombre de victimes et leur état
- Prévenez des risques éventuels
- Suivez les instructions de la personne au téléphone et surtout ne raccrochez jamais le premier

SECOURIR :

- Parlez au blessé pour le rassurer, même s'il est inconscient il entend
- Couvrez-le, un blessé en état de choc a toujours froid
- D'une manière générale, évitez de bouger la tête
- Desserrez les vêtements (ceinture, cravate...)
- Intervenez si vous êtes formé aux premiers secours (PSC1) en lien avec le médecin du SAMU

SI VOUS ETES SEUL AVEC LE GROUPE D'ENFANTS :

APRES AVOIR ALERTE LES SECOURS

CONTACTER LA MAIRIE OU L'ELU DE PERMANENCE EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE

CONCERNANT LA VIE AU CENTRE :

- **Les locaux**, l'enceinte : l'animateur veille à ce que ses activités soient sécurisées au niveau des espaces utilisés ; dans les locaux il sera attentif à repérer et ne pas obstruer les issues de secours. Il veillera à sécuriser les accès afin d'identifier les personnes qui entrent et sortent de la structure.
- **Les PAI**, la sécurité sanitaire et alimentaire : l'animateur doit connaître les enfants qui suivent un traitement, se munir des éventuels traitements, PAI et consignes de la directrice lors des sorties.
- **La trousse de secours** doit être présente sur le lieu d'activité des enfants. L'animateur doit vérifier le contenu de sa trousse de secours régulièrement (réassort, date de péremption des produits...). Le cahier de suivi des soins doit être renseigné pour chaque soin pratiqué (écorchures, prise de température.)

CONCERNANT LES ACTIVITES :

- **La Baignade :**
Elle ne s'effectue que si elle est surveillée par un maître-nageur ou un surveillant de baignade. L'animateur annonce l'arrivée du groupe au surveillant. 40 enfants maximum dans le périmètre de baignade flottant et matérialisé avec un animateur dans l'eau pour 5 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans. **Aucun enfant ne sera forcé à se baigner.**

- **La Plage :**
L'animateur veille à protéger les enfants du soleil, par un écran total, un tee-shirt et un chapeau et fait boire les enfants.
- **Les Activités physiques et sportives :**
L'animateur vérifie le terrain utilisé, la tenue adaptée des enfants et invite les enfants à boire régulièrement

CONCERNANT LES SORTIES : elles seront prévues en amont et validées par la direction.

LE CODE DE LA ROUTE SERA RESPECTE / l'animateur doit se munir de :

- La liste d'enfants.
- Des fiches sanitaires,
- De la trousse à pharmacie
- Des P.A.I. et traitements éventuels.
- Du matériel nécessaire au bon déroulement (Kit mal des transports, lingettes, papier toilette).
- **À pieds :** les enfants doivent rester groupés, soit en convoi soit en file indienne l'animateur seul se positionne à l'arrière, s'ils sont plusieurs (1 devant, 1 derrière, et les autres répartis).

- **En mini bus de 9 personnes :**

Tout le monde doit être attaché par une ceinture de sécurité.

Les enfants de moins de 10 ans doivent :

- Être maintenus par un système homologué adapté à leur morphologie et à leur poids (sièges, rehausseurs).
- Être prioritairement installés à l'arrière du véhicule. Les deux places de devant peuvent être occupées par des enfants de moins de 10 ans si, et seulement si, toutes les places arrière sont occupées.

L'animateur peut être également le conducteur, il n'est pas obligatoire de prévoir un second accompagnateur sauf pour des grands trajets.

A chaque utilisation, le conducteur doit :

- S'être assuré que le véhicule a du carburant, que les pneus sont visiblement bien gonflés, qu'il y a du lave glace et que le kit anti crevaison et de secours est dans le véhicule.
- Remplir le carnet de bord du véhicule
- Signaler tous problèmes auprès de la direction.

L'entretien du véhicule est effectué par un garage indépendant avec un engagement de maintenance et de contrôle des points de sécurité tous les deux mois. Le nettoyage du véhicule est assuré par les services techniques de la commune avant et après chaque vacance scolaire.

ROLE DE LA DIRECTION

Afin de favoriser la réussite de tous les projets d'activités, du bien-être de chaque enfant, de la réussite de chaque animateur, la direction du centre assure le suivi pédagogique du centre de loisirs 3/12 ans.

Elle participe à la vie du groupe, à la vie quotidienne

Elle réunit régulièrement l'équipe d'animation pour faire un point sur la journée écoulée et préparer le lendemain

Elle assiste les animateurs dans la définition et la préparation des activités

Elle soutient particulièrement les stagiaires BAFA dans leur formation pratique

Elle est l'interlocuteur avec les partenaires et prestataires

Elle participe aux mini camps

Elle suit l'organisation technique (bâtiments, entretien)

Elle suit l'organisation administrative (contrat, paie, ..)

Elle crée les supports

Elle suit le budget

EVALUATION DES ANIMATEURS

L'évaluation des animateurs s'appuiera essentiellement sur les attitudes concrètes mises en œuvre durant les temps d'accueils, attitudes qui devront être cohérentes avec les valeurs défendues dans le projet éducatif et respectueuses de tous les membres du centre : enfants, animateurs, personnel technique, administratif...

Les principales attitudes à mettre en œuvre :

- Un langage adapté et respectueux vis à vis des enfants et des adultes
- Le respect de l'enfant dans son intimité
- Le partage du repas et l'animation à table avec les enfants
- L'écoute et le dialogue avec les enfants
- Le respect de l'égalité entre filles et garçons
- L'entraide et le dialogue avec les autres animateurs
- La participation et l'animation des activités avec les enfants
- La définition des objectifs éducatifs des projets d'équipes et des activités
- L'attention portée aux affaires personnelles des enfants
- La recherche de solutions pédagogiques en cas de difficultés avec les enfants
- La gestion de son rythme personnel
- Une tenue adaptée aux activités
- La préparation, le rangement et le respect du matériel et des locaux
- Les prises d'initiatives
- Le respect des consignes de sécurité (lois et réglementations)
- La tenue des engagements pris
- La prise en compte des observations et des évaluations quotidiennes

Ne pourront être admises :

- Des attitudes irresponsables qui pourraient mettre en danger les enfants.
- La consommation d'alcool, de stupéfiants,
- Fumer en présence des enfants,
- Des musiques, paroles et images inadaptées à l'âge des enfants,
- Tout acte de violence physique ou verbale,
- Toute menace vis à vis d'autrui,
- Tout prosélytisme,
- Toute diffusion d'image sur les réseaux sociaux.

Les animateurs stagiaires BAFA sont évalués, soutenus et conseillés par l'équipe pédagogique.

ANNEXES

N° 1 : Planning de travail de l'équipe pédagogique.

N°2 : Fiche d'inscription annuelle aux activités enfance jeunesse.

N°3 : Délibérations pour la mise en place de la nouvelle tarification.

N°4 : Projet éducatif.